

L'ECHO DE L'ILL



Sommaire

☐ Éditorial

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

valable 15 ans 2

ÉLECTIONS MUNICIPALES

nouvelles règles..... 2

CONSEIL MUNICIPAL 4

☐ Délibérations

SAPEURS-POMPIERS..... 7

☐ Effectifs et interventions

TRAVAUX 8

☐ Par les entreprises 8

☐ En régie 10

UNE ASSOCIATION À L'HONNEUR

☐ L'union nationale des combattants (U.N.C.) 13

CULTURE ET ASSOCIATIONS 14

☐ Prochaines manifestations 14

RETROSPECTIVE 2013..... 15

INFORMATIONS PRATIQUES..... 34

☐ Syndicat des Eaux 34

☐ ADFI 35

ETAT CIVIL 27

☐ Grands anniversaires 2013 en images 36

☐ Anniversaires "70 ans et plus" de janvier à décembre 2014..... 37

☐ Naissances, mariages, décès de janvier à décembre 2013..... 39

LA MAIRIE EST OUVERTE :

Lundi : 10h-12h puis 17h-19h30

Du mardi au jeudi :

10h-12h puis 14h-17h

Vendredi : 10h-12h

Tel : 03 89 49 45 05

Fax : 03 89 49 92 08

Mail :

mairie.oberhergheim@wanadoo.fr

Internet : www.oberhergheim.fr

Chers Oberhergheimois,
Chères Oberhergheimaises,

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2014, en mon nom et celui de mon épouse mais également au nom de mes adjoints et de tous les membres du Conseil Municipal, de leurs conjoints et conjointes, de l'équipe administrative et technique. Que santé, joie, bonheur, compréhension mutuelle et paix vous accompagnent tout au long de cette année.

C'est avec un petit pincement au cœur que je rédige l'éditorial de ce bulletin. C'est en effet, les derniers Vœux que je vous adresse en tant que Maire d'Oberhergheim.

Dans un esprit très familial et cordial, j'ai pu exercer mon mandat de Maire pendant ces 10 années passées.

Vous savez tous que 2014 est l'année des élections municipales. Les 23 et 30 mars, vous serez appelés à vous rendre aux urnes pour choisir la liste qui sera amenée à prendre la tête de la commune pour les 6 prochaines années.

N'oublions pas que le 25 mai, nous choisirons nos députés européens et qu'au mois de septembre, notre futur Maire participera à l'élection des sénateurs comme grand électeur.

Concernant les élections municipales, je vous invite à lire attentivement les quelques pages qui suivent car d'importantes modifications ont été apportées par la loi du 17 mai 2013. Vu que notre commune comporte plus de 1000 habitants (1211, d'après le dernier recensement), seule des listes complètes et paritaires peuvent être déposées. Pour les électeurs, aucune rature ne sera admise sur le bulletin de vote (pas de retrait, pas d'ajout, pas de rayures ...), sinon votre suffrage n'est pas exprimé. De plus, la présentation d'un titre d'identité est obligatoire (carte d'identité, passeport, permis de conduire ...).

Concernant les cartes d'identité, elles sont à présent valables 15 ans. Des informations complémentaires figurent en page 2 de ce bulletin.

Vous savez tous que je suis attaché au devoir de mémoire : cette année nous commémorons le centenaire du début de la grande Guerre 1914/1918. Je vous invite à rejoindre les élus, les Sapeurs-Pompiers et les membres de l'UNC à chaque commémoration patriotique au monument aux morts.

Je conclurais en vous rappelant que le vote est un droit mais aussi un devoir. Lors des prochains scrutins, par le dépôt de votre choix, vous confiez l'avenir de notre commune et de notre pays à des personnes, hommes et femmes, qui auront le souci du bien-être, du respect de chaque citoyen pour qu'ensemble nous pourrions profiter des bienfaits dans une paix durable et un développement harmonieux de notre société si bouleversée.

Meilleurs vœux pour cette année 2014.

Votre Maire, Paul HEGY

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ



10+5



La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

ÉLECTIONS MUNICIPALES : nouvelles règles

Les prochaines élections municipales se dérouleront le 23 mars (1^{er} tour) et le 30 mars 2014 (2^{ème} tour, si nécessaire).

Désormais, **toutes les communes de plus de 1 000 habitants élisent leur Conseil Municipal « au scrutin de liste paritaire »**.

UNE LISTE COMPLÈTE RESPECTANT LA PARITÉ

Les candidats doivent obligatoirement constituer une liste. Cette **liste doit être complète**, c'est-à-dire avoir autant de candidats qu'il y a de membres au Conseil Municipal. Cette liste doit respecter la parité, c'est-à-dire l'alternance des sexes.

L'ordre des candidats sur la liste est déterminant pour leur élection éventuelle, élection qui dépend du nombre de voix obtenues par chaque liste.

AUCUNE MODIFICATION SUR LE BULLETIN DE VOTE

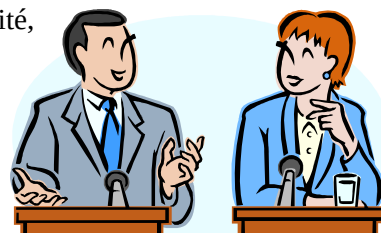
En effet, **vous ne pouvez pas rayer, remplacer, déplacer, rajouter un ou plusieurs noms. Un bulletin de vote modifié est déclaré nul.**

Les candidats sur une liste doivent s'inscrire à la Sous-préfecture ou la Préfecture au plus tard le jeudi 6 mars 2014 pour le 1^{er} tour et le mardi 25 mars 2014 pour le 2^{ème} tour.

PRESENTATION D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OBLIGATOIRE

Les électeurs doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur (article R60 du code électoral a été modifié par le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013 portant application de la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, et modifiant le calendrier électoral).

Parmi les titres d'identité figurent en autres : permis de conduire en cours de validité, carte d'identité, passeport, carte du combattant. La liste complète des pièces acceptées sera affichée au bureau de vote.



ÉLECTIONS MUNICIPALES : nouvelles règles

L'INTERCOMMUNALITÉ

Jusqu'à présent, les représentants de la Commune dans le Conseil de la Communauté étaient désignés par le Conseil Municipal. Le Conseil de la Communauté devient le Conseil Communautaire.

Désormais, les Conseillers Communautaires sont élus en même temps et sur le même bulletin que les Conseillers Municipaux. Avec la même obligation de parité.

Sur le même bulletin de vote, vous aurez donc deux listes :

- la liste des candidats à l'élection municipale
- la liste des candidats au Conseil Communautaire. Ces candidats doivent être issus de la liste pour l'élection municipale.

Vous allez donc voter à la fois pour le Conseil Municipal et pour le Conseil Communautaire. La répartition des sièges étant faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste en présence, les conseillers communautaires seront issus des listes majoritaires et des listes d'opposition dans les communes

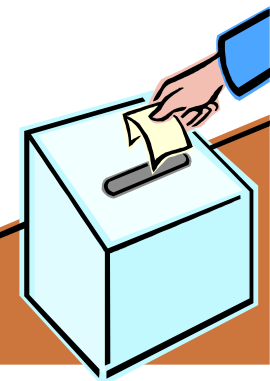


QUI SERA ÉLU AU CONSEIL MUNICIPAL ?

A Oberhergheim, nous devons désigner 15 conseillers municipaux.

Si une liste obtient la majorité absolue des voix exprimées dès le 1^{er} tour (23 mars), les élections sont terminées. Si aucune liste n'a cette majorité absolue (c'est-à-dire la moitié des voix exprimées plus une), il y a un 2^{ème} tour le 30 mars.

Si au 1^{er} tour, une liste a la majorité absolue des voix exprimées, elle obtient d'abord la moitié des sièges du Conseil Municipal. L'autre moitié des sièges est répartie entre toutes les listes qui ont au moins 5% des voix. Cette répartition est faite en proportion du nombre de voix obtenues par chaque liste.



Si au 1^{er} tour, aucune liste n'obtient la majorité absolue des voix exprimées, il y a un 2^{ème} tour. Des listes peuvent fusionner. La liste arrivée en tête a d'abord la moitié des sièges, quel que soit le nombre de voix obtenues. L'autre moitié des sièges est répartie comme indiqué précédemment pour le 1^{er} tour.

Conclusion : la liste gagnante, que ce soit au 1^{er} ou au 2^{ème} tour, a donc la majorité des sièges, mais les autres listes sont également présentes au Conseil Municipal.

Les sièges sont toujours attribués aux candidats dans l'ordre de présentation de leur liste.



QUELLE NOUVEAUTÉ POUR LES ADJOINTS ?

Le Conseil Municipal continue à élire le Maire puis les Adjoints. Mais pour garantir aux femmes l'accès aux postes d'adjoints, ceux-ci ne sont plus élus individuellement, mais en bloc, sur la liste présentée par le Maire.

Sur la liste, l'écart entre hommes et femmes ne peut pas être supérieur à 1. Mais la stricte alternance n'est pas obligatoire.

C'est le Conseil Municipal qui fixe le nombre d'adjoints. Mais le maximum, c'est 30% de l'effectif du Conseil, soit 4 à Oberhergheim.

Informations extraites des documents diffusés par l'Association des Maires du Haut-Rhin



TRANSPORTS PUBLICS : ALERTE PAR SMS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil Général du Haut-Rhin a informé les abonnés des transports publics et les communes de la mise en service depuis le mois de septembre 2013 d'une alerte SMS en cas de suppression totale des transports scolaires sur une zone localisée.

Chaque usager et toute personne intéressée peut s'inscrire sur le Site Internet www.alertebus.cg68.fr. Pour ce faire, il suffit de renseigner la page d'accueil en saisissant un numéro de téléphone portable, une commune de départ et une commune d'arrivée.

Cette inscription non nominative devra être renouvelée chaque année.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier bulletin, le Conseil Municipal s'est réuni six fois. Il est rappelé que les comptes rendus sont consultables au secrétariat de mairie. En voici les principales décisions :

FINANCES

Compte administratif 2012 :

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 870 239,66 € et les recettes à 1 276 950,98 €. La section dégage un excédent de 406 711,32 € auquel il convient d'additionner l'excédent de fonctionnement 2011 reporté de 16 145,48 €;

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 813 888,86 € et les recettes à 1 061 749,39 €. Il en résulte un excédent de 247 860,53 € auquel s'ajoute le déficit d'investissement 2011 reporté de 636 261,10 €.

Ainsi, l'excédent global de clôture est de 34 456,23 €.

Affectation des résultats 2012 :

Afin de couvrir le déficit d'investissement de 388 400,57 €, Le Conseil Municipal décide de porter la somme de 388 400,57 € au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé de la section d'investissement) du budget 2013, et la somme de 34 456,23 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) du budget 2013.

Le budget primitif 2013 est approuvé à 1 164 000 € en section de fonctionnement et 1 275 000 € en section d'investissement.



Fiscalité locale : Les taux des impôts directs sont maintenus : 5,62 % pour la taxe d'habitation, 6,91% pour le foncier bâti, 36,82 % pour le foncier non bâti. Produit total : 179 419 €, allocations compensatrices comprises.

Ligne de crédit de trésorerie : Pour faciliter la gestion de sa trésorerie, la commune reconduit la ligne de trésorerie de 300 000 € auprès du Crédit-Mutuel.

Tarifs communaux

Suite à l'installation d'un columbarium au cimetière, les tarifs fixés pour un emplacement sont de : 685 € pour 15 ans et 1370 € pour 30 ans.

Tarif de refacturation du kWh du réseau de chaleur

Le tarif de refacturation du kWh du réseau de chaleur est fixé à 4.86 c€ TTC pour le chauffage de l'église.

Logiciels informatiques mairie :

La Sté COSOLUCE a été retenue pour un montant de 4 371 € TTC dont 1 596 € d'abonnement annuel.

Location de l'ancienne poste : en vue de louer l'ancien bureau de poste, 111 rue Principale, il est décidé de fixer le loyer à 250 € / mois.

Convention de bail 56 rue principale : Le Conseil Municipal a chargé le Maire de signer la convention, prenant effet au 1er novembre 2012 pour une durée de 23 mois, donnant bail à loyer la maison 56 rue Principale à M. Gérard ZIMMERLE, à titre provisoire et précaire, par dérogation expresse, en toutes ses dispositions, au statut des baux commerciaux, moyennant un loyer mensuel de 750,60 €, indexé sur l'indice du coût de la construction

M. Gérard ZIMMERLE reconnaît expressément avoir bénéficié, dans les conditions d'un bail dérogatoire du statut des baux commerciaux, d'une mise à disposition par la commune des locaux, depuis le 1er novembre 2010 au 31 octobre 2012, moyennant un loyer mensuel de 700 € indexé sur l'indice du coût de la construction.

Location de l'immeuble 111 rue Principale : M. Laurent BOULAGE, chirurgien-dentiste, cesse son activité, à compter du 1^{er} janvier 2014. M. Thierry CHARTON reprend le bail professionnel aux conditions identiques de 752 €/mois, indexé sur l'indice du coût de la construction.

SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Subventions de fonctionnement aux associations : le tableau annuel est adopté pour un montant total de 25 000 €

Participation des associations à la construction de leurs locaux : En 1993, la commune avait signé avec chaque association, l'Association de Pêche et Pisciculture, le Football Club et le Tennis Club, une convention de participation des associations à la construction de leurs locaux prévoyant le remboursement en 25 annuités d'un capital restant après déduction des subventions. Les conventions ont été résiliées à compter de l'exercice 2013.

Par ailleurs, il est accordé :

Une subvention pour mission humanitaire au Sénégal de 160 € à Mlle Gaëlle SCHNEIDER

Une subvention de 150 € pour énergies renouvelables à M. Jonathan KNAUS (chauffage central bois) et M. Benoît ZAMBEAUX (panneaux photovoltaïques)

Une subvention pour coloration de façades à M. Fabien DUCRET, 192,42 € ; M. Maurice HAEGY, 409,82 € ; Mme Jacqueline TRAWALTER, 409,82 € ; M. Franck ALBRECHT, 351,09 € ; M. Jean-Marc GHISALBERTI, 409,82 € ; M. Christian HACOT, 409,82 €, M. Christophe OBYN, 409,82 € ; M. Jean-Claude FISCHER 244,30 €

des subvention au FCO : 644 € pour l'organisation du 13 juillet 2012 et 2 150 € pour le transport de l'équipe féminine.

Une subvention au TCO : 200 € pour récompenser le résultat sportif atteint

Une subvention à l'amicale des sapeurs pompiers : 491 € pour l'organisation du 13 juillet 2013

Une subvention à l'harmonie municipale : 8 976 € en participation aux salaires, charges et frais de déplacement du Directeur.

Acquisition de mobilier / matériel : il est décidé d'acquérir pour 3 010 €, une paire de buts transportables pour le stade municipal et du mobilier pour la salle paroissiale, avec une participation de 50 % des associations.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PERSONNEL COMMUNAL

Participation en prévoyance

Le conseil municipal a fixé la participation employeur pour le risque prévoyance de 10 à 27 € par agent, selon la cotisation effectivement payée par l'agent

Mise à jour du plan des effectifs

Il est supprimé le poste d'agent de maîtrise territorial et créé un poste d'agent de maîtrise principal.

Personnel saisonnier

Cindy SECULA, Gaëlle BERNHARD, Célia SCHMIDT, et Guillaume RONDEAU ont été recrutés en été pour faire face aux besoins de personnel saisonnier.

FORETS

Évolution des procédures de vente de bois

Considérant l'évolution des procédures présentées par l'ONF et l'Association des Maires des communes forestières, le conseil municipal a décidé de maintenir la cession de bois sous la forme actuelle : Vente populaire de bois sur pied et limitation des quantités vendues en rapport avec les besoins domestiques. Les cessionnaires devront informer la commune des arbres d'un diamètre de plus de 25 cm à faire couper par les bûcherons de l'ONF. La matérialisation des lots et le dénombrement des stères seront réalisés par la commune. Sanction des manquements répétés : la facturation d'une clause pénale civile de 90 € ou l'interdiction temporaire de vente pourront être mises en œuvre, après une phase de prévention.

CHASSE

Agrément de permissionnaire lots 1 & 2 : Le Conseil Municipal agréé M. René WUNDERLI, domicilié en Suisse, comme permissionnaire des lots 1 et 2 (locataire, M. Marc LENZLINGER), et M. Nicolas BRUNOL, domicilié à La Lanterne (70) comme associé de l'Association Diane, lot 3 (Président M. Laurent BESSERER)

Lot 4 – Agrément de garde chasse : Le Conseil agréé M. Daniel GIRARD, domicilié à LABAROCHE, comme garde chasse du lot 4, Association du Grand Hohnack (Président M. Marc NEYER)

TRAVAUX DE VOIRIE et RESEAUX DIVERS

Entrée Nord : Eclairage public : mission d'étude de l'éclairage public confiée à COCYCLIQUE : 3 250 € HT.

Voirie : Études d'aménagements

Afin de pouvoir évaluer le coût et de fixer les priorités de divers aménagements à prévoir, les programmes d'études d'avant-projets comprenant les propositions techniques d'aménagements de sécurité en traversée d'agglomération, le chiffrage du coût par tranches et les notes explicatives sont approuvés pour les opérations suivantes :

- Rue de l'III « centre » entre les deux ponts : 1 500 €
- Rue de Rouffach, du chemin de fer au stade 4 000 €
- secteur rue Drolling et rue de l'III : 600 €
- Rue de Hirtzfelden 3 400 €

Plaques de rues bilingues

Les nouvelles plaques de rues seront bilingues. La Région Alsace y contribue à raison de 70 % des dépenses HT de 1 466 €.

TRAVAUX BATIMENTS

Création d'une rampe d'accès à l'église et aménagement du monument aux morts

Coût final des travaux H.T. : 91 087 €
Maîtrise d'œuvre HOFFERT Architecte : 7 500 €
Coordination SPS ACE BTP : 664 €
Gros œuvre JAEGY : 38 890 € Non compris les enrobés
Métallerie MARY : 14 011 € -
Electricité EHRHARDT : 23 215 €
Pierres naturelles GERVASI : 5 162 €
Paratonnerre SAP : 1 645 €

Pour cette opération, il a été accordé à la commune une aide de 11 770 €, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Réalisation d'un puits à l'atelier communal.

Le puits, Entreprise EHRSAM : 2 553 € HT.
Pompe et accessoires, Ets BME : 1 015 € HT.

Clôture de l'école maternelle : Pose de 3 arceaux et d'un verrou de portail, Entreprise Kitaclore : 1 290 € HT.

Réfection de la zinguerie de l'église

Ont été confiés à CHEMI'NETTE de Niederhergheim, pour un montant 17 308 € HT : la réfection de la zinguerie, le nettoyage des gouttières, la mise en place d'une bande d'égout au-dessus de l'horloge, un grillage devant les abat-sons et d'écopics sur le fronton contre les pigeons.

Restauration de la stèle géodésique

En vue de restaurer la stèle géodésique, le conseil municipal a approuvé le coût d'objectif de la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 4 650 € TTC et transféré la maîtrise d'ouvrage de cette opération à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

SPORT - ASSOCIATIONS

Chauffage du bâtiment du Football Club

Le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure pour la réalisation d'une chaufferie bois granulés avec le soutien de la Région et de l'ADEME.

Montant prévisionnel TTC : 47 242 €
Solde prévisionnel à charge 31 442 €

Réfection du grillage des terrains de tennis

Il a été décidé de restaurer le grillage des terrains de tennis pour un coût d'objectif de 9 400 € TTC. Les travaux seront réalisés par FPSI d'Oberhergheim.

VERGER PEDAGOGIQUE COMMUNAL AGRANDISSEMENT

Depuis fin 2008, la commune tente d'agrandir le verger communal. Par délibération du 23 juillet 2013, le conseil municipal avait renoncé à l'acquisition de la parcelle de 47,75 ares permettant d'agrandir le verger pédagogique communal eu égard à l'échec de l'échange de terrain avec Mme Marie-Reine Spargo et à la soultte de 6 292 € à verser par la commune, imposés par la SAFER. Sur ce, l'assemblée avait décidé de louer sur 30 ans la parcelle de 63 ares de M. Aimé Lach située non loin du verger communal. M. le Maire a été auditionné par Mme la Juge au Tribunal d'Instance de Guebwiller, en présence de Mme Spargo. Mme la Juge a consenti à céder la parcelle de 63 ares de M. Lach à Mme Spargo à la condition que cette dernière retire sa candidature à la SAFER pour les 47,75 ares au profit de la commune. Par courrier du 24 octobre 2013, adressé à Mme la Juge, Mme Spargo a fait part de son accord pour l'achat de la parcelle de M. Lach, au prix de la valeur agricole et déclare retirer sa candidature lors de la signature de l'acte chez le notaire.

TERRAINS

Permis de construire Kremp : constitution d'une servitude / vente de terrain.

M. Matthieu KREMP a déposé une demande de permis de construire sur la parcelle n° 438, section 4, sise au fond de la rue des vergers, issue de la division de la parcelle d'origine n° 43 qui bénéficie d'une servitude légale de désenclavement pour l'accès à la voie publique (Article 682 du Code Civil)

M. KREMP demande à bénéficier d'une servitude conventionnelle ou d'acquérir le terrain nécessaire à la desserte de la seconde parcelle.

Le Conseil Municipal a décidé de :

- constituer, dans l'emprise de la servitude légale, une servitude de toute nature destinée à la viabilité des deux parcelles 437 et 438 et fixé l'indemnité à 5 590 € l'are, soit pour 1.58 ares (à définir) à 8 832 € environ, payable pour moitié par les deux bénéficiaires
- vendre la parcelle d'environ 1,30 are à créer, donnant accès à la parcelle 438, à 11 180 € l'are.

URBANISME

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La commune a prescrit l'élaboration d'un PLU en 2002. Il a été arrêté en 2006. Les services de l'Etat n'ont pas émis d'avis favorable au projet considérant notamment l'inscription de zones d'extension AU de superficie trop importante au regard des objectifs d'évolution démographiques figurant dans le rapport de présentations du projet de PLU.

Le Conseil Municipal a décidé de reprendre l'élaboration du PLU.

Aux termes de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, il a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation :

Les objectifs :

1. Prendre en compte des problématiques liées à l'environnement et au développement durable au regard des enjeux et perspectives des lois Grenelle 1 et 2.
2. Assurer les équilibres entre les zones à urbaniser et les zones agricoles et naturelles dans le but d'économiser l'espace et de maintenir la qualité du cadre de vie
3. Maîtriser l'étalement urbain et organiser l'espace communal pour permettre un développement harmonieux de la commune, en évitant notamment l'urbanisation de manière linéaire et diffuse
4. Créer un cœur urbain autour du centre village et de la mairie. Ce secteur sera le lieu prioritaire des potentiels d'urbanisation tenant compte des opportunités foncières locales.
5. Créer un quartier innovant entre l'III et le canal Quatelbach/canal Vauban qui devra s'inscrire dans la trame verte et bleue et prendre en compte le risque inondation relevé par le PPRi de l'III.
6. Localiser, hiérarchiser et fixer les conditions permettant une urbanisation cohérente des opportunités foncières existantes sur la commune.
7. Mettre en place les orientations urbaines et outils permettant d'atteindre dans les futures zones de projet urbain et de manière qualitative une densité minimum de 20 logements/ha.

Échange de terres

Le Conseil Municipal a approuvé la proposition de M. Alain HANSER de céder à la commune les 2.316 ha, section 4, n°6 et 7 qui divisent les laender et l'ancien auto cross. En échange, la commune lui cède la même surface au lieudit Mittlere Elben, attenant à sa propriété.

Aménagement de terrains

Il est inscrit la somme de 10 782 € en investissement pour l'aménagement d'un terrain près de la RD201, avec la terre provenant de la zone artisanale.

Reboisement par EDF : mise à disposition d'un terrain : L'autorisation de défrichement de bois dans le périmètre clôturé de la centrale nucléaire de Fessenheim est assortie de mesures compensatoires, c'est-à-dire de l'obligation de reboisement de terrains nus.

La commune a proposé à cet effet, à EDF une surface d'environ 1 ha au lieudit Laender (ancien auto cross).



URBANISME (suite)

Les modalités de la concertation :

- Organisation de réunions publiques
- Diffusion d'information dans le bulletin communal,
- Présentation des documents aux exploitants agricoles, commerçants et le cas échéant aux associations environnementales,
- Réalisation de panneaux pour l'exposition permanente en mairie

Il appartiendra de sélectionner un prestataire, chargé de réaliser les études d'élaboration du PLU, après mise en concurrence dans le cadre d'un marché à procédure adaptée.

Modification du périmètre de protection autour de la stèle géodésique

Le Conseil Municipal a donné son accord de principe sur la proposition de l'Architecte des Bâtiments de France de mettre en œuvre une procédure de modification du périmètre de protection généré par la stèle géodésique du 1^{er} Empire, classée au titre des monuments historiques

INTERCOMMUNALITE

Nouvelle répartition des délégués communautaires à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin

La loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a prévu à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux en 2014, une élection des délégués communautaires au suffrage universel direct par fléchage pour les communes au-dessus d'un seuil qui sera prochainement établi.

Le conseil municipal a adopté les propositions de répartition des sièges, au nombre de 28 :

- 2 délégués par commune jusqu'à 1000 habitants,
- 1 délégué supplémentaire pour plus de 1000 habitants et par tranche de 1000 entamée. Pour Oberhergheim, le nombre de sièges sera de 3.

LE CORPS DES SAPEURS POMPIERS

LES EFFECTIFS :

Le Corps d'Oberhergheim compte 27 Sapeurs-Pompiers dont 6 femmes.

Lieutenant	Laurent Seiller
Adjudant/Chef	Yves Meyer
Adjudant	Brice Butzerin
Sergent/Chef	Jean-Charles Fardel
Sergent	Michel Buhr
	Stéphan Hess
	Roland Joannes
Caporal/Chef	David Baumann
	Christophe Hausherr
Caporal	Bénédicte Jecker
	Christina Jecker
	Fabrice Kimpflin
	Elodie Seiller
	Matthieu Seiller
	Robin Mounot
Sapeurs	Christian Baar
	Christophe Fuchs
	Julien Silber
Apprenants	Matthieu Ehrsam
	Emmanuel Fuchs
	Jean-David Haag
	Sarah Haag
	Gilles Pean
	Adeline Seiller
	Laura Seiller
	Guillaume Stoehr
	Pierre Wurtz



LES INTERVENTIONS :

La répartition des 39 interventions de 2013 est la suivante :

	Nombre	%
Feu	2	5 %
Accident Voie Publique	3	8 %
Secours à personne	15	38 %
Nid de guêpes	9	23 %
Divers	10	26 %

VIE CITOYENNE

Le 23 mars 2013, M. le Maire a invité les jeunes qui ont atteint l'âge de dix-huit ans pour leur remettre la carte d'électeur.

Cette cérémonie est prévue par le décret 2007-168 du 8 février 2007 qui a inséré dans le code électoral un article précisant que : «la carte électorale des personnes inscrites sur les listes électorales de la commune qui ont atteint l'âge de dix-huit ans depuis le 1er mars de l'année précédente, leur est remise lors d'une cérémonie de citoyenneté».



Outre la carte d'électeur, M. le Maire a remis le livret du citoyen qui précise ses droits et ses devoirs. Par droits civiques, on entend le droit de vote, l'éligibilité, le droit d'exercer une fonction juridictionnelle, le droit de représenter ou d'assister une partie devant la justice, le droit de témoigner en justice. Les devoirs sont par exemple de respecter la loi, respecter les droits des autres (fraternité), payer les impôts, réaliser le service national.



Pauline SCHIRCK et M. le Maire

Pour les personnes ayant déménagé et votant pour la première fois à Oberhergheim en 2014, les cartes électorales seront déposées dans leur boîte aux lettres quelques jours avant le scrutin du 23 mars.

TRAVAUX réalisés par des entreprises

Transformateur

ERDF a pris l'engagement auprès du syndicat départemental d'électricité de mettre en peinture une dizaine de transformateurs par an sur le département en partenariat avec une entreprise d'insertion.



Ainsi, au mois de juin dernier, les membres de l'association espace et développement de Mulhouse ont donné une nouvelle jeunesse au transformateur, rue de Biltzheim.



Pont inférieur de l'Ill

Sous le pont inférieur le pavage avait été érodé par le courant. Le service lac et rivières du Conseil Général a mis en place de nouveaux blocs de roche, provenant des Nouvelles Carrières d'Alsace de Metzeral, afin de consolider la base du pilier central.



Aménagement des digues de l'Ill

Le Conseil Général procède à l'entretien des digues de l'Ill. Au mois de décembre, sur la rive gauche (côté ouest de l'Ill), une couche de roulement a été posée par l'entreprise Transroute de Réguisheim. Ce revêtement avait déjà été mis en place sur la digue entre la Commune de Biltzheim et la rue de Hirtzfelden. A noter que la circulation sur les digues et leurs talus est strictement interdite aux engins à moteurs, sauf ayant droits (arrêté municipal n° 43/2008)



Création d'une rampe d'accès à l'Église

Pour les travaux d'aménagement de la rampe d'accès à l'église, une société locale s'est vu attribuer le lot gros œuvre du marché : l'entreprise JAEGY. Ce dernier a fait appel à l'entreprise Paysages et Cadre de Vie dirigée par Christophe Dirry pour réaliser le pavage.



TRAVAUX réalisés par des entreprises

Abri bus

L'entreprise JAEKY a réalisé le crépi côté nord de l'abri bus situé rue Principale, près de l'intersection des rues de Hirtzfelden et de Rouffach.



Ecole maternelle

Le hall de l'école maternelle était sombre et particulièrement défraîchi. L'entreprise Beringer de Blodelsheim a réalisé les travaux de peinture.



Entrée Nord

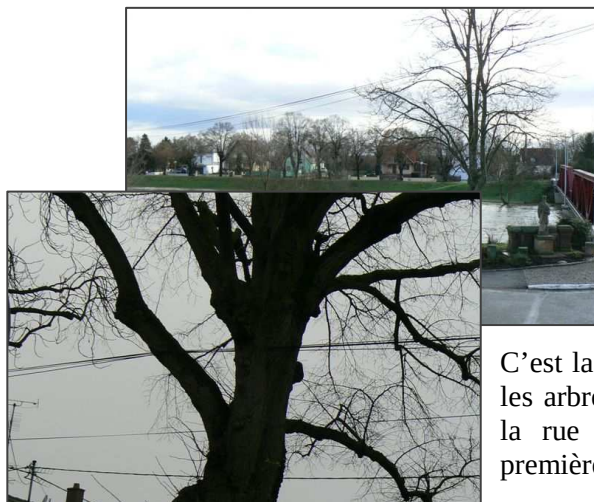


Avant



L'aménagement de l'entrée Nord, rue Principale, est en phase d'achèvement. La route a été ouverte à la circulation le 21 décembre dernier. L'entreprise Huber électricité de Mulhouse a réalisé l'éclairage public alors que l'entreprise Lingenheld de Sainte-Croix-en-Plaine avait en charge la voirie.

Rue de l'Ill



C'est la fin des câbles téléphoniques dans les arbres rue de l'Ill, sur la section entre la rue de Hirtzfelden et le centre de première intervention.

TRAVAUX réalisés en régie

Retrait des citernes de gaz propane

Dans la cour de l'atelier, l'équipe technique creuse autour de la citerne de gaz Antargaz afin de pouvoir la retirer. Cette dernière alimentait le centre de première intervention avant la réalisation de la chaufferie bois communale et de son réseau de chaleur.

A la salle des fêtes, les protections autour de la citerne ont été enlevées quelques jours avant son retrait.



Création d'un parking à l'Église

La maison dite Furstenberger située 1 et 3 rue de l'Église a été déconstruite pour réaliser un parking. La réalisation de ce dernier a nécessité l'apport de tout venant puis de concassé et enfin, la mise en place de moraines.



Entretien de la voirie

Au Langerzugweg, l'équipe technique a rebouché les plus gros trous sous l'œil attentif de l'Adjoint André Hanser.



Dans la rue des Cordonniers, les plaques d'égout ne tenaient plus et à chaque passage de voiture faisaient un bruit important.

L'équipe technique a scellé les supports de grille d'avaloir.



TRAVAUX réalisés en régie

Entretien au cimetière



Au cimetière, la taille des ifs s'est poursuivie par une coupe sévère de ceux situés côté Nord.

Sécurisation de l'aire de jeux



Rue du Pré, les grillages ont été mis en place au terrain de sport.

Espaces verts et parking



Rue des Vergers, le rond point situé au bout de la rue a été nettoyé et une aire de stationnement aménagée. Le rond-point va être réaménagé courant 2014.

Sauvegarde du patrimoine



A l'arrière de la mairie, le mur a été renforcé.



TRAVAUX réalisés en régie

Rénovation de l'espace accueil à la mairie.



Avant le remplacement des luminaires de l'accueil de la mairie par l'entreprise Vonthron de Sainte Croix en Plaine, c'est l'équipe technique qui a procédé à la mise en peinture du plafond.

Jus de pommes du verger pédagogique communal



Tous les ans, après le ramassage des pommes au verger communal, l'équipe technique, sous la directive de l'adjoint Jeannot LINDNER se rend au pressoir de la Vallée Noble à Westhalten pour les transformer en jus de pommes.

Décoration saisonnière



L'équipe technique vit au rythme des saisons. Cet hiver, étoiles et bretzels ont pris place sur les bâtiments communaux.



LE LOGO

Le casque, coiffure la plus portée par les anciens des deux guerres mondiales

Le chapeau de brousse, sur fond de croix d'Agadès, caractéristique des anciens d'Indochine, de Madagascar et d'Afrique du Nord. La croix du sud est aussi un clin d'oeil amical à nos camarades africains.

Le casque moderne, en matériaux composites, des nouvelles et futures générations, éventuellement de couleur bleue pour les militaires mis à la disposition de l'O.N.U, sur fond de la cocarde tricolore, rappelle les "Soldats de France" et le patriotisme qui anime les adhérents de l'U.N.C.

Le logo de l'U.N.C rappelle aussi l'ouverture d'esprit dont font preuve les anciens combattants envers les plus jeunes

HISTORIQUE DE LA SECTION.

L'association dénommée « Union nationale des combattants » U.N.C. fondée en 1917 est régie par la loi de 1901 et reconnue d'utilité publique par le décret en date du 20 mai 1920.

Le 29 décembre 1929, dans le but d'assurer la pérennité des valeurs fondamentales sur lesquelles et pour lesquelles se rassembleront tant de millions de combattants, une poignée de volontaires dont le Maire Eugène MANN s'appliqueront à la création de la section intercommunale UNC Oberhergheim-Biltzheim.

Pendant l'occupation, la section a été dissoute par l'occupant et son drapeau est resté caché dans le grenier du porteur-drapeau Joseph ZEMB.

Dès 1945, l'UNC se reconstitue et ouvre ses rangs aux combattants de la Guerre 1939-1945 puis aux camarades d'AFRIQUE DU NORD (AFN).

Ces derniers adhérents à notre section en 1970 et elle prendra le sigle UNC-AFN d'Oberhergheim-Biltzheim.

Depuis la fin des années 1960, les combattants de la 4^{ème} génération du feu qui ont participé à des opérations extérieures (OPEX) sont accueillis dans la section de l'UNC.

En 1976 dans le même esprit, a été créée l'association soldat de France (S.D.F.) destinée à rassembler ceux qui ont servi sous les drapeaux dans le cadre du service militaire

Cette association a fusionné avec l'UNC en 1996.

Aujourd'hui la section compte 40 adhérents répartis de la manière suivante :

- 4 incorporés de force (I.F.)
- 4 Opérations extérieures (OPEX)
- 16 Afrique du Nord (AFN)
- 16 soldats de France (S.D.F.)

MANIFESTATIONS

La section participe avec son drapeau :

- aux commémorations nationales (victoire du 8 mai 1945, armistice du 11 novembre, journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le 5 décembre)
- ainsi qu'aux manifestations communales (libération d'Oberhergheim le 5 février 1945)
- et départementales (congrès, assemblée générale du Sous-Groupe, journée d'information ...)

LE COMITÉ

Présidents honoraires : Camille SCHELCHER, Rolland AIMEE

Président : Joseph VANROYEN

Secrétaire : André DEGRAVE

Secrétaire Adjoint : Jean JAEKY

Trésorier : Claude LACH

Trésorier Adjoint : Henri BUGMANN

Assesseurs : Robert HAGENMULLER, Albert VETTER, Gérard BUCHER

L'UNC organise chaque année :

- un barbecue champêtre
- une journée découverte
- un repas « commémoration du 11 novembre »



Photo remises par l'association

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

	Jour	Manifestation	Horaire	Lieu	Organisateur	Contact
Janvier	A partir du samedi 18	Prévente des billets de Spectacle de la Chorale		Aucun - par téléphone	Chorale Sainte Cécile	Numéro spécial : 07 85 70 75 43
	Dimanche 26	Concours de belote	14h30	Tennis Club	Tennis Club	Stéphanie Dirry 06 24 55 30 51

Février	Samedi 1	Soirée familiale des Donneurs de Sang		Salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
	Dimanche 2	Libération des communes : commémoration intercommunale	10h messe	Eglise + monument aux morts	Commune d'Oberhergheim + UNC	Mairie 03 89 49 45 05
	Vendredi 7 Samedi 8	Retrait des billets réservés pour le Spectacle de la Chorale	Vendredi 15h-19h samedi 9h - 12h30	Salle de l'ancien Presbytère (côté nord mairie)	Chorale Sainte Cécile Vente jusqu'au samedi 22 février ou épuisement des billets	Philippe Freyburger 07 85 70 75 43
	Samedi 8	Remise des prix des maisons fleuries	Sur invitations	Salle des fêtes	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
	Mardi 11	Soirée jeux de société	20h	Salle du 55 rue de l'Ill	La Joie de Vivre	Jocelyne Kugel 07 70 10 59 40
	Jeudi 20	Balade thermique	19h30	Caveau	Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon	Mairie 03 89 49 45 05
	Dimanche 23	Concours de belote	14h30	Tennis Club	Tennis Club	Stéphanie Dirry 06 24 55 30 51

Mars	Samedi 1er Dimanche 2 Vendredi 7 Samedi 8 Dimanche 9	Spectacle de la Chorale	Vendredi et samedi à 20h Dimanche à 14h30	Salle des fêtes	Chorale Sainte Cécile	Philippe Freyburger 07 85 70 75 43
	Dimanche 2	Repas « Coq au Riesling »	12h	Club-house du FCO	Football club	Jaouen Marconnet 07 77 96 14 08
	Lundi 10	Don du Sang	16h-19h30	Salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
	Mardi 11	Soirée jeux de société	20h	Salle du 55 rue de l'Ill	La Joie de Vivre	Jocelyne Kugel 07 70 10 59 40
	Vendredi 21 Samedi 22	Retrait des billets réservés pour le Spectacle de la Chorale à Muntzenheim	Vendredi 15h-19h samedi 9h - 12h30	Salle de l'ancien Presbytère (côté nord mairie)	Chorale Sainte Cécile	Philippe Freyburger 07 85 70 75 43
	Samedi 29	Carnaval des enfants et Crémation du bonhomme hiver	14h	Départ salle multi-activités	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
	Dimanche 23	Repas de la Saint Joseph	12h	Salle des fêtes	Conseil de Fabrique	Franck Haumesser
	Dimanche 23	Elections municipales 1 ^{er} tour	8h-18h	Salle multi activités	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
	Dimanche 30	Ouverture de la saison de pêche	9h à 17h	Étangs de pêche	Association de Pêche et Pisciculture(APP)	Jacky Kindbeiter 06 31 45 71 81
		Elections municipales 2 ^{ème} tour	8h-18h	Salle multi activités	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05

La Chorale vous informe :

- Le numéro de téléphone spécial réservations sera activé le samedi 18 janvier 2014. Il sera disponible dans la presse locale, sur les réseaux sociaux et sur le site internet <http://chorale-oberhergheim.wifeo.com>
- Réservez le plus rapidement possible. Attention, les billets ne seront ni repris ni échangés
- Pour vous tenir informés des places disponibles, consultez le site <http://chorale-oberhergheim.wifeo.com> (mis à jour tous les soirs)
- Chaque billet correspond à une place numérotée

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

	Jour	Manifestation	Horaire	Lieu	Organisateur	Contact
Avril	Du 5 avril au 14 septembre	Horaires de pêche les samedi, dimanche et les jours fériés légaux	8h00 à 20h00	Étangs de pêche	Association de Pêche et Pisciculture(APP)	Jacky Kindbeiter 06 31 45 71 81
	En avril	Prévente des billets de Spectacle de la Chorale pour le spectacle au théâtre municipal de Colmar de mai		Théâtre municipal de Colmar	Chorale Sainte Cécile	A partir d'avril : Théâtre municipal de Colmar 03 89 20 29 02
	Samedi 5 Dimanche 6 Vendredi 11 Samedi 12	Spectacle de la Chorale	Vendredi et samedi à 20h Dimanche à 14h30	Espace Ried Brun de Muntzenheim	Chorale Sainte Cécile	Philippe Freyburger 07 85 70 75 43
	Mardi 8	Soirée jeux de société	20h	Salle du 55 rue de l'Ill	La Joie de Vivre	Jocelyne Kugel 07 70 10 59 40
	Dimanche 13	Sentier du Lièvre de Pâques - 6ème édition	10h-20h	Berges de l'Ill et salle multi-activités	Associations locales	Gilbert Schaeffer - 03 89 49 44 41
	Lundi 21	Concours de Belote du lundi de Pâques	15h	Salle des fêtes	Association Carnavalesque	Sébastien Dirry 03 89 49 43 84
Mai	Mercredi 8	Commémoration intercommunale de la Victoire	10h messe	Niederhergheim : monument aux morts	Commune + UNC	Mairie
	Mardi 13	Soirée jeux de société	20h	Salle du 55 rue de l'Ill	La Joie de Vivre	Jocelyne Kugel 07 70 10 59 40
	Vendredi 16 Samedi 17	Spectacle de la Chorale	20h	Théâtre Municipal de Colmar	Chorale Sainte Cécile	Théâtre municipal de Colmar 03 89 20 29 02

RECONNAISSANCE COMMUNALE

Suite à la remise des prix des maisons, M. le Maire Paul HEGY et le délégué aux associations Gilbert SCHAEFFER ont tenu à mettre à l'honneur certains citoyens méritants. La reconnaissance communale a ainsi été décernée à Marcel DIRRY, René SUTTER, Gérard HECHINGER et Jean JAEGY.



Marcel DIRRY est connu comme accordéoniste, ancien président de l'amicale carnavalesque, président du Syndicat d'Irrigation.

René SUTTER a recréé la batterie fanfare des Sapeurs-Pompiers en 1968. Il est aujourd'hui vétéran.

Jean JAEGY a repris l'entreprise familiale en 1972. Il est actuellement membre du comité de l'UNC

Gérard HECHINGER, ancien maire de Biltzheim, est un ancien footballeur, dirigeant du FCO et continue de supporter les équipes de notre club.



Le jury 2012 était composé de Nicole HEGY, Conseillère Municipale d'Oberentzen, Fernand DISCH, Adjoint au Maire à Biltzheim, Agnès KIEFFER, Maire de Hirtzfelden, Denise FLORY, Adjointe au Maire à Bergholtz. Conduits par André HANSER, ils ont sillonné le village le samedi 21 juillet 2012.

Dans la catégorie *fermes et cours* ont été primés Jean-Marie MIESCH, Madeleine DAHINDEN.

Le samedi 9 février 2013 s'est déroulée la remise des prix des maisons fleuries de l'année 2012. Avant l'arrivée des lauréats, l'Adjoint au Maire chargé du fleurissement, Jeannot LINDNER vérifie les derniers détails : fonctionnement du micro, prix classés par ordre de remise ...

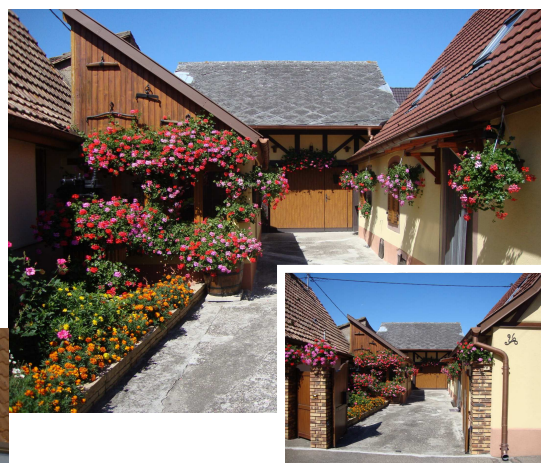


Sur la photo, de gauche à droite : M. le Maire Paul HEGY, Jean HASSENFRTZ, Danielle SUTTER, Stéphanie LOBJOIE, Jeannot LINDNER adjoint au fleurissement et Corinne SICK, 1^{ère} adjointe.



Pour les *maisons avec jardin* les 3 premiers sont Jean HASSENFRTZ, Michel SCHMOLL et Jean-Louis BINTZ.

Dans la catégorie *maisons sans jardin*, Hubert SUTTER se classe devant Jacqueline TRAWALTER et Bernard MIESCH.



Pour les *collectifs*, ce sont Stéphanie LOBJOIE, Sandra LOOS et Cédric DESLOGES et qui sont les mieux classés.



Nouveaux habitants dont quelques enfants

Comme il est de tradition, les nouveaux habitants sont également invités à cette soirée, une manière de les encourager à fleurir leurs cours et balcons

En 2012, 71 personnes ont rejoint la commune (dont 16 de moins de 10 ans) et 58 ont quitté le village.

La population légale au 1^{er} janvier 2013 communiquée par l'INSEE est de 1191 habitants.

Les personnes primées pour le fleurissement 2013 seront invitées pour la remise des prix à la salle des fêtes le samedi 8 février 2014.

COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES ET UNC

Avant de partir à Biltzheim pour la commémoration intercommunale, une délégation de l'UNC, des Sapeurs-Pompiers et d'élus se sont retrouvés au monument aux morts de notre village. Une gerbe a été déposée.



Le 26 avril 2013, les membres de l'UNC se sont réunis et ont désigné leur nouveau président : Joseph VANROYEN, ancien militaire de carrière.

Avant de partir à Niederhergheim pour la commémoration intercommunale, élus, sapeurs-pompiers et membres de l'UNC se sont retrouvés au monument aux morts d'Oberhergheim.



Le 5 décembre, c'est la journée d'hommage national aux morts pour la France en Afrique du Nord.

Les anciens combattants et membres de l'UNC, se sont retrouvés au monument aux morts le samedi 7 décembre en souvenir des combats et des soldats décédés.

Ce 11 novembre, Jean-Claude LACH a reçu l'insigne de portedrapeau des mains du Président de l'UNC Joseph VANROYEN.

Toutes nos félicitations au récipiendaire.

Mélinda Schneider a porté le coussin avec l'insigne.



THEATRE ALSACIEN : “ WIWER UN KE AND ”

Au mois de février, la section dialectale de l'association patrimoine et informatique est montée sur les planches pour présenter une comédie en 3 actes de Franz STEICHER transposée en alsacien par Josy Payen. **Wiwer un ke And**, les acteurs peuvent vous dire quelque chose des relations de couple !



ET APPRENDRE L'ALSACIEN, WURUM NÉT ?

Quoi de plus motivant pour nos jeunes que de comprendre les refrains chantés par les anciens ? Danièle CASHA anime depuis la rentrée d'octobre 2012 l'école dialectale. Elle a ainsi appris à nos bambins quelques airs bien connus parmi lesquels le Hans im Schnockaloch et le Boumboumstand. C'est avant le lever du rideau que les enfants ont entonné ces chants.

UFF ELSASSISCH, WENN'S BLIABT



CARNAVAL DES ENFANTS ET CREMATION DU BONHOMME HIVER



Pour le carnaval des enfants et la crémation du bonhomme hiver, l'Adjoint Jeannot Lindner veille au bon déroulement de la manifestation.

Le 2 mars, avec en tête la fanfare des sapeurs-pompiers, le défilé sillonne les rues de la commune, suivi par le char de l'association carnavalesque.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les membres de l'amicale des donneurs de Sang d'Oberhergheim-Biltzheim ont fait du porte à porte samedi 16 mars afin de collecter des dons pour la lutte contre le cancer. A la fin de cette quête les bénévoles se sont retrouvés au caveau pour une photo souvenir.

Ils ont collecté 4345 € à Oberhergheim et 938 € à Biltzheim soit 5283 € qui ont été reversés à la ligue.

Un récépissé pour les impôts est remis sur demande aux donateurs.

Il est rappelé que la semaine qui suit la quête à domicile, une liste de souscription est ouverte en mairie.



VIE PAROISSIALE – REPAS DE LA SAINT JOSEPH

Le 17 mars, les paroissiens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le repas de la Saint Joseph.

Le service était assuré par les membres du Conseil de Fabrique de l'Eglise et les confirmants.

L'après-midi était ponctuée d'animations : tombola, chant....



VIE PAROISSIALE – PROCESSION DES RAMEAUX



Le 23 mars, l'équipe pastorale de la Communauté de Paroisses, a réalisé des rameaux dans le hall du périscolaire. En effet, le lendemain, rendez-vous était donné dans la cour communale, le Dorfhof, pour le départ de la procession des Rameaux.

M. le Curé Philippe HENNECART-ANGELI et le diacre Roland ZIMMERLE ont accueilli choristes et paroissiens avant de procéder à la bénédiction des rameaux. Ils se sont ensuite rendus en procession jusqu'à l'Eglise Saint Léger pour une messe.



SPORTIFS MERITANTS



Équipe 1^{ère} féminine



Tennis

Le 23 mars, les sportifs méritants ont été accueillis à la salle multi-activités.

Ont ainsi été mis à l'honneur des sportifs pour leurs succès durant l'année 2012.



Équipe U13

Le Tennis Club pour leur classement en 1/2 finale régionale de la Coupe du Crédit Mutuel

Au Football Club, l'équipe féminine U13 est allée jusqu'en challenge national U13 et a affronté les équipes de Terville, Troyes et Nancy.

L'équipe 1^{ère} féminine évoluant en excellence régionale s'est inclinée face à Besançon en 32^{ème} de finale de la coupe de France.

M. le Maire a précisé que les Quilleurs, excusés pour compétition, ont également réalisé une belle performance en 2012 : l'équipe fanion est championne de France.

SENTIER DU LIÈVRE DE PÂQUES



élèves lui ont remis un tablier qu'ils ont réalisé avec leurs copains de la classe de Madame Rachel Bombenger. Sur ce tablier, on retrouve les dessins de chaque élève ainsi que leur prénom. Le thème ? Pâques : œuf, lapins et poules. La vente de ces tabliers permet de réduire le coût du voyage pour les parents d'élèves et de garder un souvenir de cette année scolaire

La manifestation le Sentier du Lièvre de Pâques a permis :

- d'apporter une participation d'1 € par repas servi au voyage en Provence réalisé par les classes de CE2 à CM2,
- de financer des cours de dessins dans les classes élémentaires

Dans la classe de Madame Astrid Bally par exemple, Monsieur Patrick Zumello a expliqué les proportions à respecter pour dessiner un humain. A la fin des cours, les



Pour occuper les enfants non seulement pendant que les parents sont à table mais aussi toute l'après-midi, l'amicale du personnel communal a tenu un stand de confection de masque de lapins. Merci à Muriel BERHARD pour cette belle initiative et l'animation de cet atelier.

Lors du tour inaugural, les promeneurs se sont arrêtés près du lièvre Manga, la dernière invention de Laurent Saur qui a conçu et réalisé ce tableau.

Le repas du dimanche midi était préparé par le Haxakessel et servi par les dames de l'Ill au Patch qui portaient toutes un gilet en patchwork confectionné par leur soin.



SENTIER DU LIEVRE DE PAQUES

Tous ceux qui sont venus après le repas ont pu déguster soit une crêpe préparée par Régina Bally du Football Club, soit une barbe à papa réalisée par les parents d'élèves. Ces derniers vendaient également les tabliers des écoliers.



Cette manifestation étant avant tout la fête de l'enfant, la commune a offert aux enfants un spectacle de marionnettes. Dans le garage des pompiers, il n'y avait plus aucun véhicule mais des bancs qui ont très vite été occupés.



Dans la salle de formation, les exposants ont pris place. Des démonstrations étaient entre autres proposées par le Club des artistes d'Ensisheim, et Patrick Zumello. Bernard Guntz, Sylvie Migeon, Monique Suma proposaient des articles à la vente.



Sur l'herbe, au bord de l'ill, les enfants attendent avec impatience la course de sacs et la chasse aux œufs. Cette dernière remporte toujours en grand succès !

Répartis en groupes en fonction de leur âge, ils ont le droit de ramasser tous les œufs en chocolat qu'ils trouvent sur leur passage, sous les encouragements de leurs parents.



A un jour près, le sentier aurait été blanc ... le lundi matin, la neige s'était invitée.



LÉGION D'HONNEUR

M. Paul HEGY, Maire, a accueilli le bureau du comité de Colmar de la Société des membres de la Légion d'Honneur jeudi 16 mai 2013 au caveau de la mairie. Il leur présenta la commune à travers la vidéo rétrospective

Le président Me Jean-Michel PAULUS a évoqué le projet pour 2014, de célébrer le bicentenaire des premières remises de la Légion d'Honneur, dont la croix de chevalier à Michel Léger MANN, alors lieutenant au 17^{ème} régiment Dragons de l'armée napoléonienne, natif d'Oberhergheim.



MAISONS EN FÊTE À L'ÉCOMUSÉE



En 2013, la Fête des Communes a changé de nom : c'est désormais « Maisons en fête ». Le samedi 15 juin, l'école dialectale a présenté petits textes et chants sous le pigeonnier.

L'harmonie municipale a représenté la Commune d'Oberhergheim le dimanche 16 juin. C'est la 5^{ème} année que notre harmonie participe à cet événement.



ENVIRONNEMENT - REDEVANCE INCITATIVE



Le 6 avril, à l'approche des beaux jours, c'est l'**opération Haut-Rhin** propre dans le village, le fameux nettoyage de printemps.

Les bénévoles ont constaté que trop de déchets sont abandonnés le long des routes et en forêt. Lors de vos promenades, n'abandonnez pas vos emballages de boissons, goûters ou autres dans la nature.

Le 4 avril, la mise en place de la **redevance incitative** a en matière d'ordures ménagères a fait l'objet d'une réunion publique. La salle des fêtes était remplie et les questions et interventions nombreuses.

Alors que les bacs ont été distribués en mai et juin, la nouvelle facturation n'intervient qu'à partir du 1^{er} janvier 2014.

Fin d'année 2013, les modalités ont été rappelées par la Communauté de Communes dans un document distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres et disponible en mairie.



Nouvelles animations à « La Joie de Vivre »



En 2013, la Joie de Vivre a proposé deux nouveautés.

Tout d'abord le 11 avril : le 1^{er} printemps en fête, un thé dansant à la salle des fêtes. Cette rencontre inter-club de personnes âgées a permis de partager un moment agréable avec les amis des clubs de Logelheim, Munchhouse, Osenbach, Sainte-Croix-en-Plaine, Rustenhart et Westhalten.



Photos remises par l'association

Depuis le mardi 14 mai, la Joie de Vivre organise tous les 2^{èmes} mardis du mois une soirée jeux de société (belote, ramis, tarot, scrabble). Les personnes peuvent venir jouer en famille ou entre amis. Il ne s'agit en aucun cas de concours. C'est surtout une soirée pour passer de bons moments.

Rappelons que pour être sûr d'avoir une table, il convient de réserver au 07 70 10 59 40 ou par mail à lajoiedevivre.ober@hotmail.fr

Pour bien finir l'année, les membres du Club se sont retrouvés au restaurant « La Poterne » de Rouffach pour partager un repas de Noël. L'adjoint au Maire Jeannot LINDNER et le délégué aux associations Gilbert SCHAEFFER se sont joints à eux pour ce repas.



FLEURISSEMENT

Après la distribution du terreau à l'atelier communal le mardi 30 avril 2013, c'est le jury des maisons fleuries qui, le 27 juillet, a noté le fleurissement tant communal que les efforts des particuliers. Ce jury est composé de 4 Maires de communes voisines : Agnès Kieffer de Rustenhart, Agnès Matter-Balp de Hirtzfelden, Fabienne Stich de Fessenheim et Françoise Boog de Meyenheim. Elles sont accompagnées d'élus locaux qui leur apportent entre autres des précisions quant aux adresses.



La remise des prix aura lieu le samedi 8 février 2014.



DES RANDONNÉES DE L'ILL AU TOUR D'ALSACE

Le dimanche 30 juin 2013, l'Union Cycliste de la Plaine de l'Ill d'Oberhergheim-Biltzheim (UCPI) a accueilli 133 cyclos pour cette Randonnée de l'Ill. Quatre circuits de 20, 40, 60 et 100 km étaient proposés.

La plus jeune a été Mathilde Lach, le plus jeune Maxime Hilpiper, la plus âgée Christiane Goepfert (74 ans) et le plus âgé Albert Marty (78 ans). Les Amis cyclos d'Urschenheim ont remporté le trophée « Michel HABIG » devant le Club Cyclotouriste de Colmar, l'ASC Peugeot Mulhouse, l'ACTF de Guebwiller et les Muguets d'Appenwihr.



Le vendredi 26 juillet, le tour d'Alsace est passé par Oberhergheim. Arrivé par l'entrée Est, rue de Hirtzfelden, il s'en est allé rejoindre la commune de Biltzheim. C'était l'étape Dannemaire-Colmar.

Merci à l'UCPI qui a assuré la sécurité aux intersections en interdisant à toute personne d'accéder au tronçon emprunté par la course.

FÊTE TRICOLEURE



Photos remises par l'association

Le 13 juillet, les Sapeurs-Pompiers étaient au four et au moulin : ils se sont chargés de la restauration, la fanfare a défilé dans les rues de la commune, les hommes du feu ont tiré le feu d'artifice et assuré le piquet incendie.

PUCES

La semaine suivante, on retrouvait l'Amicale des Sapeurs-Pompiers pour le marché aux puces. Cette année encore, le nombre de stand a augmenté : c'est le plus grand marché aux puces du secteur.



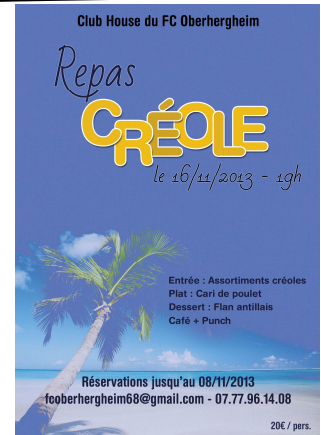
Photos remises par l'association



FEU SAINT JEAN – REPAS CRÉOLE

Le samedi 29 juin, les footballeurs ont allumé le feu de la Saint Jean, ce bucher qu'ils avaient préparé depuis plusieurs semaines.

Au mois de novembre, les footballeurs ont mis le soleil dans les assiettes avec leur repas créole servi au Club-House.



DES SPORTS DOUX : LA MARCHÉ et LE VÉLO

Le sentier Hergheim permet de se promener de Biltzheim à Niederhergheim, en passant par Oberhergheim sur un parcours d'une douzaine de kilomètres. Une vue d'ensemble du tracé est fixée sur la façade de la mairie. Des panneaux (rond rouge et mention Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin) indiquent au marcheur qu'il est sur le bon chemin.

Il a été inauguré le samedi 22 juin par Michel Habig, Président de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin et des maires Paul Hegy (Oberhergheim), Gilbert Vonau (Biltzheim) et Gilbert Moser (Niederhergheim).



Bibalakass marche



Afin de faire découvrir aux participants le Sentier Hergheim inauguré quelques semaines auparavant, la Bibalakss marche en a emprunté le parcours.

Pour cette édition, l'harmonie municipale a innové en proposant un rallye. Muni d'un jeu-questionnaire, les marcheurs ont dû lever les yeux afin de relever des détails sur des bâtiments, trouver où une photo a bien pu être prise, confectionner un arc ou encore fabriquer un chapeau végétal.



Randonnée Ill-Hardt-Rhin

Le même jour, la Joie de Vivre a tenu le point relais de la randonnée cycliste Ill-Hardt-Rhin. Pour cette édition, le parcours a été agrandi à l'ouest Rhin. Les plus matinaux ont échappé à la pluie, les suivants ont eu droit à une belle averse.



Des vacances à la rentrée

Activités pendant les congés scolaires

Dans le cadre des mini-stages organisés par la Communauté de Communes, un atelier peinture s'est tenu à la salle multi-activités. L'association le Club des Artistes d'Ensisheim a montré aux participants comment mélanger les couleurs et réaliser des ombres.

Rentrée des classes



Le 4 septembre, les écoliers ont retrouvé le chemin des écoles. A l'école élémentaire, pour cette rentrée des classes, Madame Astrid BALLY a accueilli ses anciens CM1 pour leur dernière année au primaire alors que Monsieur Bernard MANN a une classe de CP.



Au verger pédagogique communal

L'une des premières sorties des écoliers, c'est celle au verger pédagogique communal. Cueillir les pommes, les râper, réaliser du jus de pommes, le déguster. Cette animation plaît tous les ans aux enfants qui peuvent repartir avec quelques pommes et ainsi se réconcilier avec la consommation de fruits.

Certaines communes voisines souhaitent également créer un verger école pour y développer diverses activités pédagogiques. Ici, ce sont les élus de Meyenheim, fortement intéressés par un tel projet, qui ont visité notre verger. M. le Maire et les spécialistes du Conseil Général livrent explications et conseils.



Marché de Noël des écoles

La classe de CM2 de Madame Astrid Bally a préparé arrangements à base de sapins et/ou de sarments de vignes, supports à photos en pâte à sel, cartes de vœux, petits gâteaux. Le 19 décembre, les parents d'élèves ont vendu jus de pommes chaud, miel ainsi que les réalisations des enfants.

L'argent collecté permettra de financer le voyage en Auvergne de fin d'année scolaire.



LA SOUS-PRÉFÈTE EN VISITE

Le septembre, la sous-préfète de Guebwiller Anne LAPARRE-LACASSAGNE est venue échanger avec les élus sur les principaux dossiers de la Commune.



ÉCOLES ET OPÉRA : DE L'ŒUVRE AU LIEU

Le fil rouge des classes de Madame Anne-Régine DILLIG (CP-CE1) et de Monsieur Jérémie LUTZ (CE1) est l'opéra. Depuis l'an dernier, les élèves commencent à acquérir une culture dans le domaine de l'art lyrique. L'an dernier, le travail était axé sur le vocabulaire spécifique de l'opéra, tant du chant que de la scène elle-même, et sur l'écoute des grandes oeuvres du répertoire (Verdi, Wagner, Mozart).

Cette année, une étape est franchie puisque les élèves ont :

- assisté à une répétition de Rigoletto (Verdi) à Strasbourg en novembre
- fait une visite des coulisses de l'opéra de Strasbourg en compagnie du service jeune public de l'Opéra National du Rhin.

Les élèves ont pu visiter les loges maquillage, costume ainsi que voir comment fonctionnait la machinerie dans des endroits habituellement réservés au personnel.

- assisté à une répétition d'Aladin et la lampe merveilleuse de Nino Rota à Colmar
- assisté enfin à la représentation de cette oeuvre spécialement écrite pour le jeune public à Colmar.



Prochaine étape : représentation d'Il Campanello di notte (la sonnette de nuit) de Donizetti en juin à Colmar.

Ils bénéficient également du prêt d'une valise pédagogique de l'Opéra composée de la reconstitution d'une scène d'opéra avec décor afin de se familiariser davantage avec ce monde qui semble inaccessible et pourtant si désireux de se faire connaître auprès du public.

FCO : des CHALLENGES

Samedi 3 août, quatre équipes (Sainte-Croix en Plaine / Munchhouse / Féminines Oberhergheim / Eichstetten en Allemagne) étaient en lice pour le challenge du conseiller général Michel HABIG. C'est finalement le FC Sainte Croix en Plaine qui a remporté le trophée.

Le lendemain, FC Oberhergheim / FC Meyenheim / ASON / FC Hirtzfelden se sont affrontées pour le challenge Georges Gander. Il est parti au FC Meyenheim



UNE BELLE SAISON POUR LE TENNIS CLUB OBERHERGHEIM

L'équipe mixte du tennis club d'Oberhergheim est allée jusqu'en demi-finale régionale de la coupe du Crédit Mutuel.

Le dimanche 1^{er} septembre 2013, ils ont battu l'équipe d'Obernai à domicile en finale de la coupe du Crédit Mutuel, secteur de Colmar. Les équipes suivantes ont joué : 1 simple masculin, 1 simple féminin, 2 simples masculin et 1 double mixte.

Date	Club recevant	Score	Club visiteur
15/06/13	AF Turckheim	4 - 1	TCO
23/06/13	TCO	4 - 1	TC Marckolsheim
30/06/13	TC Westhalten	0 - 5	TCO
1/4 finale Colmar : 18/08	Biesheim	2 - 3	TCO
1/2 Finale Colmar : 25/08	TCO	5 - 0	AF Turckheim
Finale Colmar : 01/09	TCO	3 - 2	TC Obernai
1/2 finale ALSACE	Kaltenhouse	3 - 1	TCO

Retrouver toutes les informations du club sur leur site

<http://tcoberhergheim.free.fr/>

Un tournoi interne au club sera organisé en avril 2014.

En mai 2014, se dérouleront les championnats séniors : 2 équipes féminines et 2 masculines joueront.

La nouvelle saison débutera en octobre prochain. Les inscriptions seront possibles au mois de septembre.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente du tennis club, Stéphanie DIRRY par téléphone au 06 24 55 30 51 ou par mail à s.dirry@yahoo.fr



AMENAGEMENT DE TERRAIN

Les agriculteurs ont transporté de la terre depuis le terrain situé près de la déchetterie vers l'espace boisé situé le long de l'autoroute. Cet apport en terre va permettre l'agrandissement de la plantation existante.





A l'approche de l'hiver, l'adjudication « vente de bois sur pieds » a eu lieu à la salle des fêtes



Réunion des agents de l'ONF au caveau de la mairie



Plantation compensatoire

M. le Maire, Paul HEGY a signé une convention avec M. Thierry ROSSO, Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Fessenheim, pour la mise à disposition à EDF d'un terrain d'un hectare situé à l'ancien auto-cross, terrain destiné à être boisé. Le suivi des travaux, de la préparation du sol à la mise en terre des plants et à leur protection, a été effectué par Hubert KOEBEL de l'ONF. Ce sont 2500 arbres de 10 essences différentes qui ont été plantés dont une part importante de chênes mais aussi des tilleuls et charmes.

L'inauguration a eu lieu le 18 novembre. Les travaux n'étaient pas entièrement achevés : il restait à protéger les arbres du gibier par la mise en place de cervigaines. L'absence de ces protections a permis tant aux élus qu'au personnel de la centrale de mieux voir les espèces plantées.

Sortie à Uffholtz

Comme dans de nombreux domaines, il est intéressant de voir ce qui se fait ailleurs, les élus ont effectué une sortie à Uffholtz, le samedi 12 octobre...



Après la visite de la plantation paysagère située près de la sortie de la voie rapide, ils ont effectué une tournée en forêt pour découvrir ou redécouvrir un peuplement remarquable : des arbres de plus de cent ans.

Enfin, Jean-Paul Welterlen, Maire d'Uffholtz leur a servi de guide pour la visite de l'abri mémoire de la guerre 1914-1918.



A la **Saint Hubert**, les chasseurs du Thurwald ont invité les sonneurs des Trompes du Ballon d'Alsace pour animer la messe. A sortie de la messe, ils ont présenté leur tableau de chasse et invité les participants à partager un verre de vin chaud.

Merci aux chasseurs du Thurwald pour cette belle initiative.



DE LA MUSIQUE TOUTE L'ANNEE



Le dimanche 5 mai, l'harmonie municipale renforcée par des musiciens de l'intercommunalité a donné son **concert de printemps** à la salle multi-activités. Comme d'habitude pour ses concerts, un thème a été choisi.

Cette année, c'était « vive la chanson française », quelques heures pour retrouver Gilbert Bécaud, Charles Aznavour, Edith Piaf ou Johnny Hallyday.



Les musiciens fêtent aussi l'arrivée de **l'été**. Le vendredi 21 juin, harmonie municipale, fanfare des sapeurs-pompiers et groupe vocal « Il était une voix » ont, à tour de rôle, animé le Dorfhof, cette place située devant la salle multiactivités.

Le 29 juin, les jeunes musiciens de l'école de musique de l'harmonie municipale ont donné leur audition de fin d'année.

A **l'automne**, deux concerts ont eu lieu à une semaine d'intervalle.

Le 23 novembre, le concert **Music III Fest**, donné à la salle polyvalente de Meyenheim, avait pour thème les musiques nord américaines. Le succès de cette manifestation attire de plus en plus de spectateurs.



Le 30 novembre, l'orchestre La Philharmonie de Strasbourg dirigée par E. Bardon était accompagnée à l'orgue par Cyril Pallaud pour un concert intitulé « splendeurs symphoniques ». Plus de 200 personnes sont venues écouter ces œuvres dans notre Église Saint-Léger.





Le 11 novembre, avant la messe, le curé Philippe HENNECART-ANGELI a procédé à la bénédiction tant de la rampe d'accès à l'Eglise que du monument aux morts nouvellement aménagé.



A l'issue de l'office religieux rehaussé par la chorale, les sapeurs-pompiers et l'harmonie municipale ont participé à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Gérard STUDER et Joseph VANROYEN ont déposé une gerbe au nom de l'UNC



Gilbert MOSER, Paul HEGY et Gilbert VONAU, respectivement Maires de Niederhergheim, Oberhergheim et Biltzheim ont ensuite déposé une gerbe au nom des 3 Communes en mémoire des victimes civiles et militaires.

BANQUE ALIMENTAIRE

OBERHERGHEIM est solidaire !

Fin novembre, la salle de l'ancien presbytère sert de point de collecte de denrées pour la **Banque Alimentaire du Haut-Rhin**.

Grâce à nos dons, nous témoignons notre solidarité à l'égard de 10 000 personnes du département qui tout au long de l'année bénéficient des aides de la banque alimentaire à travers les organisations caritatives locales

Merci aux fidèles donateurs



TELETHON



Les acteurs du téléthon 2012 se sont retrouvés le 21 février 2013 à la salle des fêtes d'Oberhergheim pour remettre le chèque de 7 785 € à l'AFM téléthon.

En 2012, **2 423 €** avaient été collectés à Oberhergheim et 5362 € à Ensisheim.

En 2013, les sommes collectées sont légèrement en baisse avec **2 350,80 €**.

MERCI pour votre solidarité !



Pour l'édition 2013, ce sont les mêmes associations qui étaient présentes les années passées qui ont répondu à l'appel. Les classes de danse de l'association ALCAPOLE ont présenté une chorégraphie : tout d'abord, le Hip-Hop, ensuite la classe d'éveil et enfin, la danse enfants.



Au club-house du stade de foot, le football Club a servi des repas. A la salle multi activités, l'amicale des Sapeurs-Pompiers proposait bière de Noël, l'amicale carnavalesque du vin chaud, la Joie de Vivre pâtisseries, café, tisane et chocolat chaud et Alcapôle des crêpes et barbes à papa.

L'Ill au Patch a reconduit sa tombola et la remise des prix s'est déroulée le jeudi suivant à la salle du 55 rue de l'Ill. Cette année encore les petites mains ont réalisé de très belles pièces.



Le Hans Trapp a attrapé une catherinette : Line HAEGY, qui enseigne la danse à ALCAPOLE. Les enfants sages ont reçu des bonbons du Saint Nicolas.





Le dimanche 8 décembre, les Pompiers se sont retrouvés pour fêter la Sainte Barbe. Quelques collègues du Centre de Première Intervention de Niederhergheim se sont joints aux Sapeurs-Pompiers d'Oberhergheim pour la messe. A l'issue de la cérémonie, ils se sont retrouvés devant le monument aux morts, en présence du Lieutenant Bernard SOMMEREISEN, du SDIS. Après les nominations, ils ont déposé une gerbe en souvenir des membres du corps des Sapeurs-Pompiers qui les ont quittés et en particulier à François SUTTER.



Adjutant-chef Laurent SEILLER
nommé au grade de Lieutenant



Sapeurs 2^{ème} classe Robin MOUNOT et Christina JECKER
nommés au grade de Caporal



Sapeurs 2^{ème} classe Elodie SEILLER et Matthieu SEILLER
nommés au grade de Caporal



Le Caporal Christophe HAUSHERR
reçoit l'appellation de Caporal Chef



Caporal Chef Michel BUHR
nommé Sergent



Major honoraire Jean-Louis
SCHELCHER nommé au grade de
Lieutenant honoraire



Fort moment
d'émotion lors du
dépôt de gerbe

Les promus posent
avec M. le Maire, Paul
HEGY et le lieutenant
Bernard
SOMMEREISEN



Toutes nos félicitations aux promus

Votre service des eaux : Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill (SIEPI)

Il approvisionne en eau potable 16 communes (soit environ 17 000 habitants en 2013) situées au sud-est et sud-ouest de Colmar, et il assure la collecte des eaux usées pour 9 d'entre elles.

En ce qui concerne l'assainissement, la station de relevage principale à l'ouest d'Andolsheim par laquelle transitent tous les effluents du Syndicat a été rénovée cette année pour la partie électrique et commande.

Station de relevage principale



Nouveau bâtiment (2012)



Nouvelles installations électriques (2013)

Concernant l'eau potable, le chantier principal de l'année a été le raccordement du dépôt Scapalsace à Niederhergheim qui a nécessité la pose de 500 ml de fonte ductile en diamètre 350.

Il est à noter que le rendement du réseau s'améliore avec plus de 75 % en 2012 grâce aux différentes réparations effectuées par l'équipe sur le réseau et la surveillance acoustique de celui-ci.

Suite au départ à la retraite de M. Aimé MEYER, le service technique a été réorganisé et notre releveur depuis 2002, Laurent DEISS, a souhaité rejoindre l'équipe technique. Un nouveau technicien chargé de la relève a été embauché en Emploi Avenir : Florian SCENI (à droite sur la photo).



Le SIEPI vous informe sur ses tarifs :

Eau potable : 0,820 € HT/m³

Assainissement : 1,050 € HT/m³

Auxquels s'ajoutent les taxes de l'Agence de l'Eau et les frais fixes d'entretien

**L'équipe du SIEPI est votre service de proximité en cas d'urgence
pour l'eau potable et l'assainissement
24H/24 et 7J/7 au N° 03 89 49 45 15**

Afdi68 – Agriculteurs Français et Développement International – est une association de coopération internationale, qui s'investit auprès des paysans des pays du Sud, pour les aider à prendre en main leur développement. L'Afdi 68 est présente depuis plus de 20 ans au Mali et développe, depuis peu, un nouveau partenariat au Cambodge.

Le Cambodge

Situé en Asie du Sud-Est, le Cambodge est entouré par la Thaïlande, le Laos et le Viêt Nam. La capitale, Phnom Penh, est située sur le principal fleuve du pays, le Mékong, au niveau de son delta.

L'Agriculture domine l'économie cambodgienne en contribuant à 35 % du PIB et employant 66 % de la population active (contre 3,5% en France). Les autres secteurs économiques clés sont le textile, le tourisme et la construction.

Ce pays connaît actuellement un taux de croissance dépassant les 7%. Ce dynamisme économique ne profite pas à tous, notamment aux paysans qui représentent 75% de la population pauvre. Cette pauvreté est notamment liée aux problèmes d'accès aux ressources naturelles, au foncier, à la maîtrise technique et à des niveaux d'endettement élevés des ménages mais aussi à des problématiques liées à l'accès au marché.

Une agriculture familiale essentiellement vivrière

L'agriculture couvre moins de 20% du territoire cambodgien (la forêt en occupe 50%) et les 3/4 des exploitations font moins d'un hectare. L'agriculture cambodgienne est donc peu mécanisée et peu tournée vers la transformation.

Les productions sont peu diversifiées, avec 90% de la surface agricole consacrée à la culture du riz. Le maïs, le soja et le manioc sont cultivés de manière complémentaire. Le maraîchage destiné à la consommation familiale est présent partout. Il prend une dimension plus importante autour des grands centres de consommation que sont Phnom Penh et Siem Reap.

L'élevage est avant tout familial. Le poisson d'eau douce est la première source de protéines dans l'alimentation des Cambodgiens, suivi par le porc. L'hévéaculture se développe rapidement et attire de nombreux investisseurs vietnamiens pour la production de latex.



La filière riz : encore peu structurée et quasi inexistante sur le marché international

La filière riz est le secteur majeur de l'agriculture cambodgienne. Elle est affichée clairement comme la priorité du Gouvernement avec pour objectif de devenir un exportateur important à l'horizon 2015 (« l'or blanc »). En 2012, le riz cambodgien a été classé « meilleur riz du monde » lors du concours à Bali en Indonésie.

Néanmoins ce potentiel reste mal exploité, du fait d'une filière encore peu structurée et qui est pilotée par les acheteurs des pays voisins. L'absence de capacité de stockage des agriculteurs encore peu organisés en coopérative entraîne une vente « bord de champ » du riz paddy juste après la récolte, période où les cours du riz sont les plus bas.



Le but des coopératives est d'assurer les opérations de décortiquage et de polissage permettant d'obtenir le riz blanc et ensuite de le vendre pour l'exportation à un meilleur prix

Le rôle de l'Afdi68 au Cambodge : un appui au développement des coopératives

L'Afdi 68 va travailler avec la FAEC (Fédération d'associations agricoles cambodgiennes) et 3 de ses membres : des jeunes coopératives de producteurs de riz, pour les aider à se structurer. La coopérative doit permettre aux producteurs de grouper leur production pour la vendre à un meilleur prix. L'appui de l'Afdi 68 passe par le financement de postes à la FAEC, de formations pour les dirigeants des coopératives et parfois des investissements comme la construction de locaux. Mais plus qu'un financeur de projets de développement, le réseau Afdi souhaite être un vecteur d'échange entre le monde agricole des pays du Nord et du Sud.

C'est pourquoi des missions d'échange sont régulièrement organisées. Trois Alsaciens ont ainsi eu l'occasion de sillonner le Cambodge en janvier 2013, à la découverte de l'agriculture locale et de ses acteurs. Et en juin, l'AFDI a pu accueillir, en Alsace, deux représentants de la FAEC. Leur séjour était rythmé de visites et rencontres autour des différentes filières agricoles (céréales, maraîchage...). En février, un voyage découverte est organisé au Cambodge pour permettre à des agriculteurs alsaciens de s'immerger dans une forme d'agriculture. Si ce genre d'échange vous intéresse contactez l'AFDI.



En Alsace, les partenaires cambodgiens ont découvert la filière céréales

Afdi 68– 11 rue Jean Mermoz – 68127 Sainte Croix en Plaine

Sophie Delattre, administratrice Afdi68

Tél. 03 89 222 888 – afdi68@gmail.com – Afdi68 est sur Facebook – www.afdi68.org

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2013 EN IMAGES



Madame Denise BUCHER née KIENNER
85 ans
14 janvier 2013



Madame Marie SUTTER née HOFFERT
90 ans
28 janvier 2013



Madame Lucie HABY née SUTTER
85 ans
6 février 2013



Madame Suzanne HECHINGER née KOPACKI
80 ans
2 mars 2013



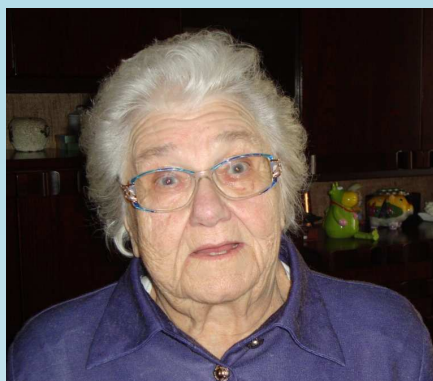
Madame Fernande BUCHER née MACHER
80 ans
18 mars 2013



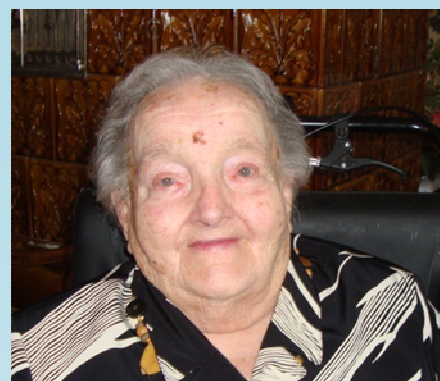
Madame Marie-Louise LIDOLFF née HAEBIG
80 ans
4 avril 2013



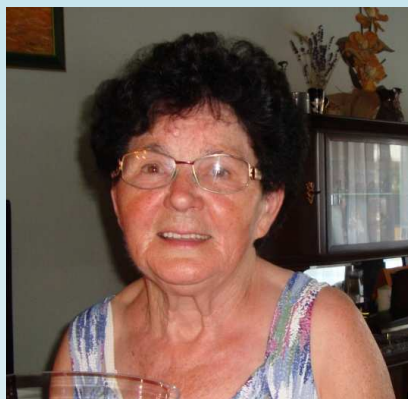
Madame Alice DIRRY née ZIMMERMANN
90 ans
30 mai 2013



Madame Irène KELLER née MIESCH
85 ans
4 juin 2013



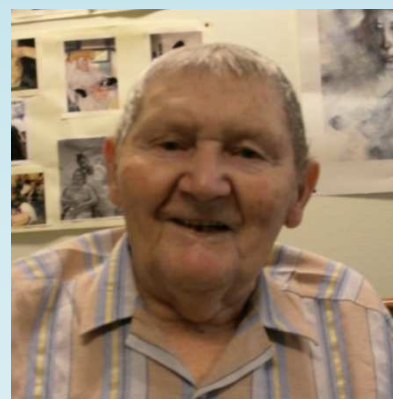
Madame Lucie SCHMOLL née HANSER
90 ans
7 juin 2013



Madame Joséphine MACHER née BUECHER
80 ans
16 juin 2013



Madame Léonie HAEGY née CHRISTEN
85 ans
27 juin 2013



Monsieur Jacques OTTERMANN
85 ans
31 juillet 2013

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2013 EN IMAGES



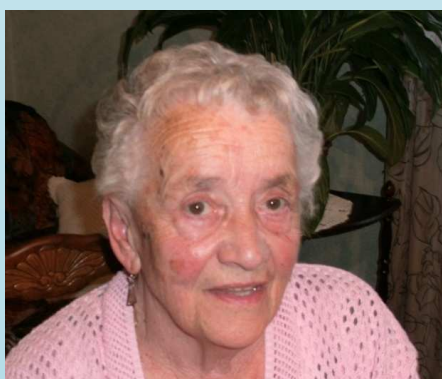
Josépha SAUR et Henri BUGMANN
Noces d'Or
5 août 2013



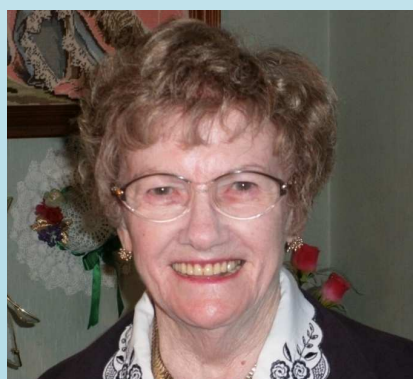
Monsieur Henri ZIMMERMANN
93 ans - doyen
12 août 2013



Monsieur Joseph KELLER
85 ans
16 août 2013



Madame Fernande HECHINGER née SEILLER
85 ans
30 août 2013



Madame Marie-Jeanne SPECKLIN
née GUTHMANN
80 ans
5 septembre 2013



Marthe BISCHOFF et Fernand MURÉ
Noces d'Or
27 septembre 2013



Madame Marie SCHAEFFER née KUENY
90 ans
31 décembre 2013

Les anniversaires « 70 ans et plus »

JANVIER 2014

le 1 :	Suzanne	TRAVALTER	76 ans
le 2 :	Marie Thérèse	SAUR	80 ans
le 2 :	Rolland	AIMEE	75 ans
le 5 :	Marthe	RIGEL	72 ans
le 9 :	Juliette	HAEBERLE	92 ans
le 13 :	André	SUTTER	90 ans
le 14 :	Denise	BUCHER	86 ans
le 16 :	Irma	BINTZ	90 ans
le 18 :	Marie-Jeanne	HECHINGER	85 ans
le 23 :	Marie	MANN	89 ans
le 23 :	Paul	ZIMMERMANN	88 ans
le 25 :	Gabriel	GERSPACHER	82 ans
le 27 :	Armand	RIGEL	72 ans
le 28 :	Marie-Anne	SUTTER	91 ans
le 29 :	Ernestine	SUTTER	79 ans
le 31 :	HAEBIG Marie Thérèse et		
le 31 :	WILLIG René		
le 31 :	Marguerite	BERNDT	

Noces d'Or
79 ans

**Bon anniversaire à vous tous et que la santé
soit au rendez-vous !**

Les anniversaires « 70 ans et plus » année 2014

FEVRIER

le 2 :	Eugène	HECHINGER	71 ans
le 3 :	Lucie	LACH	75 ans
le 5 :	Mariette	RUGRAFF	90 ans
le 5 :	Fernand	ENTZ	79 ans
le 6 :	Lucie	HABY	86 ans
le 7 :	Martine	HAEBIG	83 ans
le 7 :	Jean Paul	GRIMM	75 ans
le 9 :	Jean	JAEGY	78 ans
le 9 :	René	ZAHNER	77 ans
le 10 :	Camille	QUIN	93 ans
le 11 :	M-Madeleine	BUCHER	72 ans
le 12 :	Nicole	LACH	74 ans
le 13 :	René	SUTTER	79 ans
le 14 :	Elise	DIRRY	92 ans
le 20 :	Marie Thérèse	ENTZ	83 ans
le 23 :	Paul	WUEST	71 ans
le 26 :	Roland	NICOLLET	74 ans
le 26 :	Suzanne	HUGELE	73 ans
le 27 :	Gérard	BUTZERIN	71 ans
le 29 :	Simone	BERTHET	70 ans

MARS

le 1 :	Jean Jacques	LACH	70 ans
le 2 :	Suzanne	HECHINGER	81 ans
le 3 :	Alice	SPIESS	72 ans
le 6 :	Roger	STEIB	77 ans
le 9 :	Sophie	SCHAEFFER	85 ans
le 9 :	Louise	HETZMANN	82 ans
le 13 :	Christian	HACOT	72 ans
le 15 :	Bernard	SCHOENY	87 ans
le 16 :	Monique	MARTY	75 ans
le 18 :	Fernande	BUCHER	81 ans
le 20 :	Aline	SICK	86 ans
le 20 :	Mariette	KLEINDIENST	76 ans
le 25 :	Marcel	JOANNES	88 ans
le 28 :	Jean-Marc	DE BELAY	72 ans
le 29 :	Marie Jeanne	BALLAST	80 ans

AVRIL

le 4 :	Marie Louise	LIDOLFF	81 ans
le 5 :	Jacqueline	TRAWALTER	76 ans
le 6 :	Anne Marie	MANN	93 ans
le 8 :	Albert	VETTER	74 ans
le 10 :	Heide	AIMEE	71 ans
le 12 :	Robert	SPIESS	71 ans
le 15 :	Marthe	ZIMMERMANN	89 ans
le 16 :	Jeannine	MULLER	79 ans
le 16 :	Marie Thérèse	MANN	74 ans
le 17 :	Marie	REMETTER	74 ans
le 22 :	Alphonse	DIRRY	73 ans

MAI

le 5 :	Gérard	KREMP	79 ans
le 5 :	Marie Claire	LACH	70 ans
le 7 :	Jean Jacques	ZIMMERMANN	76 ans
le 9 :	Marie Louise	WISS	76 ans
le 13 :	Robert	HAGENMULLER	78 ans
le 17 :	M.Madeleine	SUTTER	80 ans
le 17 :	Marguerite	BACHMANN	73 ans
le 19 :	Claire	SICK	88 ans
le 22 :	Josépha	BUGMANN	75 ans
le 26 :	Marguerite	JUDAS	82 ans
le 27 :	Alice	ZIMMERMANN	85 ans
le 30 :	Alice	DIRRY	91 ans

JUIN

le 1 :	Lucie	BUHR	85 ans
le 3 :	Marie Elise	ZEMB	88 ans
le 3 :	Henri	BUGMANN	75 ans
le 4 :	Pierre	EHSAM	90 ans
le 7 :	Lucie	SCHMOLL	91 ans
le 10 :	BUGMANN Nicole et LACH Jean-Claude		Noces d'Or
le 11 :	Irène	KUBLER	85 ans
le 16 :	Joséphine	MACHER	81 ans
le 25 :	Anne Catherine	KOPP	89 ans
le 25 :	M.Madeleine	JAEGY	70 ans
le 25 :	Jean Paul	JAWORSKI	70 ans
le 26 :	Lucie	SUTTER	93 ans
le 26 :	Gabrielle	GRASS	79 ans
le 27 :	Léonie	HAEGY	86 ans
le 29 :	Pierre	MULLER	86 ans

JUILLET

le 2 :	René	WILLIG	79 ans
le 6 :	Madeleine	WEIBEL	73 ans
le 11 :	ROMINGER Hélène et HAGENMULLER Robert		Noces d'Or
le 15 :	Irène	SCHAEFFER	92 ans
le 15 :	Marie Louise	WURTZER	80 ans
le 15 :	Madeleine	DAHINDEN	75 ans
le 17 :	Marie Louise	HESS	71 ans
le 22 :	Marie Madeleine	FALVISANER	99 ans
le 24 :	Irène	ZEMB	85 ans
le 24 :	Paul	ENTZ	72 ans
le 31 :	Jacques	OTTERMANN	86 ans

AOÛT

le 1 :	LUTAESCHER Marie Madeleine et BUCHER Gérard		Noces d'Or
le 12 :	Christine	ZAHNER	78 ans
le 16 :	Joseph	KELLER	86 ans
le 21 :	Anne-Marie	REINHARD	72 ans
le 22 :	Marthe	MURE	71 ans
le 24 :	Marie Thérèse	WILLIG	76 ans
le 30 :	Fernande	HECHINGER	86 ans



Les anniversaires « 70 ans et plus » année 2014



SEPTEMBRE

le	4	:	Jacqueline	ZIMMERMANN	74 ans
le	5	:	André	HASSENFRATZ	85 ans
le	5	:	Marie Jeanne	SPECKLIN	81 ans
le	5	:	Jean Louis	HECHINGER	70 ans
le	7	:	Jean	BAAR	85 ans
le	9	:	Fernand	MEYER	94 ans
le	9	:	Marie Odile	JOANNES	75 ans
le	12	:	Marc	ZIEGLER	73 ans
le	13	:	Christiane	FOHRER	71 ans
le	20	:	Marthe	HANS	89 ans
le	22	:	Robert	SICK	87 ans
le	24	:	Odette	POULARD	97 ans
le	27	:	Lucie	LACH	82 ans
le	28	:	Michel	THEBAULT	74 ans



NOVEMBRE

le	3	:	Lucie	DIRRY	93 ans
				JECKER /	
				MANN	72 ans
le	3	:	André	SAUR	82 ans
le	5	:	Léonard	KREMP	76 ans
le	6	:	Céline	HABY	85 ans
le	8	:	Armand	VETTER	73 ans
le	11	:	Albertine	THOR	84 ans
le	16	:	Yvonne	HUNTZIGER	79 ans
le	16	:	M.Odile	TRAWALTER	88 ans
le	22	:	Emile	BUSSCHAERT	80 ans
le	22	:	Nicole	BUTZERIN	70 ans
le	23	:	Marie Andrée	HASSENFRATZ	87 ans
le	26	:	Auguste	BERTHET	73 ans
le	27	:	Raymond	WILLIG	70 ans
le	28	:	Roger	REINHARD	72 ans
le	29	:	Jean-Charles	KINDBEITER	78 ans
le	30	:	Marthe	SEILLER	77 ans
le	30	:	Mariette	BUCHER	74 ans
le	30	:	Gérard		

OCTOBRE

le	2	:	Aimé	LACH	88 ans
le	4	:	Lucien	LACH	87 ans
le	7	:	M.Thérèse	SCHOENY	82 ans
le	9	:	Jean Claude	LACH	75 ans
le	16	:	Fernand	MURE	76 ans
le	19	:	Aimé	KINDBEITER	76 ans
le	20	:	Hélène	HAGENMULLER	72 ans
le	22	:	Armand	HETZMANN	84 ans
le	25	:	Richard	DIETERICH	72 ans



DECEMBRE

le	1	:	Daniel	LOBJOIE	70 ans
le	6	:	Guillaume	NAGL	82 ans
le	6	:	Paul	MARTY	80 ans
le	7	:	Yvette	DIETERICH	71 ans
le	10	:	Marie Rose	DIRRY	72 ans
le	14	:	Huguette	ANTONY	75 ans
le	15	:	Charles	SCHIRCK	88 ans
le	15	:	Paul	BERNDT	84 ans
le	22	:	Jacqueline	ZIMMERMANN	78 ans
le	23	:	Andrée	SAUR	77 ans
le	27	:	Cécile	HECHINGER	73 ans
le	31	:	Marie	SCHAEFFER	91 ans

Anniversaires de mariage

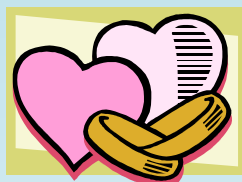
Les personnes qui auront le plaisir de fêter leurs noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans), voire de platine (70 ans) au cours de l'année 2014 sont invitées à se faire connaître à la mairie.

ETAT CIVIL

2013



MARIAGES



le 14 juin 2013	à Youndé (Cameroun)	Rhode NGUELE	et Sébastien DIETERICH
le 18 juillet 2013	à Breisach am Rhein	Josiane LINDNER	et Karl-Heinz FIGLESTÄHLER
le 22 juin 2013	à Soultz	Sylvie RISSER	et Alain GOETZ
le 13 juillet 2013	à Lautenbach	Renée SCHMITT	et Fabrice PIAIA
le 29 juin 2013	à Oberhergheim	Sarah MEYER	et Jean-David HAAG
le 29 juin 2013	à Oberhergheim	Delphine BERTRAND	et Ludovic HEINRICH
6 juillet 2013	à Oberhergheim	Isabelle RONDEAU	et Mickaël STEPHAN
le 10 août 2013	à Oberhergheim	Christelle NARTH	et Laurent FLECKINGER
le 26 octobre 2013	à Oberhergheim	Elisabeth KAATZ	et Xavier DESLOGES
le 23 novembre 2013	à Oberhergheim	Yolande BUTZERIN	et Bernard CABANNE

Félicitations et meilleurs vœux



NAISSANCES

14 janvier 2013	Nora	de Sophie TAKIS	et Christophe SCHUELLER
1 mars 2013	Alix	de Sophie MARCK	et Olivier KLEIN
21 mars 2013	Noa	de Elodie WINKELMULLER	et Thierry SCHMIDT
21 mars 2013	Ninon	de Alexandra D'ALESSIO	et Loïc ZEMB
5 mai 2013	Mila	de Solenn LE ROUX	et Bernard WOJCIECH
27 mai 2013	Adamde Phounoy	KOUSONSAVATH	et Jean-François BURGER
29 mai 2013	Gabriel	de Anne GALLIATH	et Jordane SENSER
5 juin 2013	Nathan	de Emilie JOLIET	et Tony CHUFFART
30 juin 2013	Enorah	de Mélanie WEYMERSCHE	et Vincent HANS
30 juillet 2013	Marion	de Catherine BOULEAU	et Raphaël HEGY
3 août 2013	Abigail	de Jessica FREY	et Simon HAPPEL
26 août 2013	Capucine	de Céline SCHWEITZER	et Thierry RIVAT
15 septembre 2013	Romain	de Paola LUONGO	et Julien QUIBLIER
16 septembre 2013	Ludvine	de Leslie GRAESSEL	et Alexandre BATTO
29 septembre 2013	Nathan	de Angélique LAULAGNIER	et Jonathan FOURY
21 octobre 2013	Augustin	de Claire BONNIEUX	et Marc SAUR
31 décembre 2013	Anaëlle	de Aline BECK	et Deniz DOYDUK



Félicitations aux parents



DECES

20 mars 2013	Marie Jeanne EBERLE	Colmar	98 ans
30 mars 2013	Jean EHRSAM	Colmar	78 ans
2 avril 2013	David RICHTER	Colmar	43 ans
5 août 2013	Marie Louise BRUCKER	Colmar	86 ans
15 septembre 2013	Irène KELLER	Colmar	85 ans
20 septembre 2013	Régina BALLY	Colmar	54 ans
4 octobre 2013	Henri ZIMMERMANN	Ensisheim	93 ans
16 octobre 2013	Joëlle CUENOT	Colmar	54 ans
20 octobre 2013	François SUTTER	Colmar	69 ans
2 décembre 2013	Cécile EHRSAM	Ammerschwahr	88 ans



Nos sincères condoléances